

ESTUAIRE INFO



n° 78

Décembre 2024

Micromammifère : entre du grillage et des herbes folles, un nid de Rat des moissons (Saint-Hilaire-la-Forêt) - photo FV



Affronter une réalité...

L'évolution du trait de côte à Saint-Vincent-sur-Jard, telle que présentée le 8 novembre dernier par le maire de cette commune, a recueilli l'attention de quelque 400 personnes ! Une preuve, s'il en était, que le sujet intéresse et inquiète. Les inondations catastrophiques de Valence en Espagne et les souvenirs encore présents de Xynthia étaient dans toutes les têtes ; et les assauts répétés de la mer contre les dunes et les falaises locales aussi. Ce qui vaut à Saint-Vincent-sur-Jard, vaut également sur l'essentiel des rivages vendéens mais aussi sans doute sur tous ceux du monde entier...

Or les solutions ne sont pas légion et se heurtent à de multiples contraintes et intérêts divergents.

On peut ainsi se contenter de la politique de l'autruche et oublier de répondre à l'urgence, en laissant à d'autres, plus tard, le soin d'y répondre ! C'est hélas courant en matière de décisions politiques. Voyez l'empressement de certains états à minorer l'urgence climatique lors de la COP 29 en Azerbaïdjan.

À l'inverse certains de nos concitoyens imagineraient bien, tout, et tout de suite... quels qu'en soient le prix et l'impact - surtout, si c'est la collectivité qui y pourvoit ! - sans se préoccuper de savoir combien cela coûtera ; si cela suffira et pour quelle efficacité.

Entre ces deux extrêmes, des attitudes plus responsables existent mais c'est compliqué car les approches ne sont pas seulement économiques ou écologiques ! Anticiper semble raisonnable mais des sujets qui concernent le recul du trait de côte, ou identiquement des inondations récurrentes ou des vallées ravagées par des pluies torrentielles, mettent aussi en face de solutions froidement économique-technocratiques, des enjeux écologiques, des tranches de vie, des relations affectives...

Là encore, ce n'est qu'ensemble que l'on pourra approcher l'issue la plus acceptable, tous points de vue confondus. C'est jouer la carte de la transparence et de la vérité. Tous les acteurs ont besoin et ont devoir de pouvoir s'exprimer, dans un souci de vivre ensemble maintenant et encore plus après.

L'environnement étant en fait au cœur du problème, notre rôle d'association n'est pas d'être simple spectateur ; on doit, là où l'on est présent, participer et aider au débat, apporter notre point de vue, faire émerger des solutions locales aux côtés de ceux qui subissent et de ceux qui vont devoir prendre des décisions pour mieux répondre à la réalité de demain.

Daniel Verfaillie

Édito	p. 2	La pêche de la République	p. 6 à 8
Les Sentinelles de l'Estuaire	p. 3	Zones humides	p. 9 à 10
Voyage	p. 4 et 5	Histoire d'oiseaux	p. 11
Macro, méso et grands micro-déchets	p. 5	Vie associative	p. 12

Votre ESTUAIRE INFO est une publication gratuite du GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE (dépôt légal Décembre 2024 – ISSN 1629-1107)

Directeur de Publication : Fabien VERFAILLIE – Rédacteur en chef : Daniel VERFAILLIE – Comité de rédaction et de validation scientifique : Claude de la FRANQUERIE, Fabien VERFAILLIE – Secrétaire de rédaction : Gaëlle COMBACON – Collaboration dont textes, photographies et graphisme : Julie ITTY, Liloue DEVEILLE, Marine PARION, Manuel TOMAZZOLLI, Robert BARZIC et Fabien VERFAILLIE (1^{er} de couverture).



L'hiver arrive à grands pas et engourdit bêtes et paysages... Mais votre association reste active !

Ateliers, sorties et conférences vous attendent ; ces rendez-vous sont pensés pour les adhérents d'Estuaire ; ils sont aussi **ouverts au public** désireux de venir nous rencontrer. **Nos animations s'adressent à tous**, enfants comme adultes, et ne sont pas réservées à une élite avertie.

PROGRAMME DE JANVIER

☺ Les espèces exotiques envahissantes

Conférence : Quelles sont ces espèces animales et végétales dont on entend beaucoup parler ? mais aussi, quel est leur impact réel sur notre environnement ?

Rendez-vous :
Mercredi 15 janvier à 14 h 30 dans nos locaux au Port de la Guittière.
(animé par Manuel Tomazzoli)

☺ Quand la lune rythme nos vies

Conférence : Marées, rythme biologique...

Rendez-vous :
Jeudi 23 janvier à 14 h 30 dans nos locaux au Port de la Guittière.
(animé par Romain Saquet)

☺ Chauves-souris, des voisines si discrètes

Atelier-conférence : Venez en apprendre plus sur ces fascinants voltigeurs de la nuit et leur confectionner un gîte pour les accueillir chez vous.

Rendez-vous :
Jeudi 30 janvier à 14 h 30 dans nos locaux au Port de la Guittière.
(animé par Liloue Deveille)

☺ Plantes sauvages comestibles

Sortie : Accompagnés de Méline, venez (re)découvrir, le temps d'une balade, les plantes sauvages discrètes et aux vertus si appréciables qui poussent à deux pas de chez soi.

Rendez-vous :
Mardi 4 février à 14 h 30 dans nos locaux, rue de Louza au Port de la Guittière.
(avec Méline Blouin)

☺ Les oiseaux : comment les accueillir au jardin

Atelier : Le printemps arrive et avec lui, la nidification des oiseaux ; proposons un abri à nos amis à plumes pour qu'ils puissent cacher leur couvée et élever leurs petits en toute quiétude.

Rendez-vous :
Mardi 18 février à 14 h 30 dans nos locaux au Port de la Guittière.

...ET FEVRIER 2025

☺ JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Sortie et stand : Notre équipe vous accueille pour une journée thématique au cœur d'une zone humide ! **Au programme** : animations, concours photo, sorties et ateliers.

Rendez-vous :
Le 8 février toute la journée, de 10 h 30 à 16 h 30 à Saint-Hilaire-la-Forêt.
Précisions dans l'Estuaire info n° 79

Journée mondiale des zones humides



Protéger les zones humides pour notre avenir commun

☺ Grande chasse (au trésor) naturaliste

Jeu : Découvrez le village du Port de la Guittière et ses trésors naturalistes au travers d'un jeu de piste pour petits et grands.

Rendez-vous :
Mercredi 26 février à 14 h 30 à partir des locaux au Port de la Guittière.

☺ Questions pour un amoureux de la nature

Soirée quiz : Le temps d'une soirée, venez tester vos connaissances sur la faune et la flore du Talmondaï dans une ambiance détendue et bon enfant avec « café » et brioche !

Rendez-vous :
Fin février, un vendredi soir (précisions ultérieures).



Natur'Armor

FESTIVAL



du 31 janvier au 2 février
2025 à Quévert
dans les Côtes d'Armor

Le plus grand festival
nature de Bretagne

Et nous y serons aussi
avec nos sciences
participatives !

Comme l'article de Jeanne Nicolle l'évoquait dans *l'Estuaire info 75*, actuellement, le programme essentiel de l'OVL (Observatoire des Vers luisants et des Lucioles) consiste, avec la mission « *Photinus* », à suivre, comprendre et anticiper la dynamique de la luciole invasive *Photinus signaticollis*.

Issu d'une démarche de science participative, l'OVL vient d'être mis à l'honneur par le département de la Vendée au travers d'un article dans son outil de communication, le *Journal de la Vendée*.

ENVIRONNEMENT // L'OBSERVATOIRE DES VERS LUISANTS ET DES LUCIOLES

FAIRE AVANCER LA RECHERCHE GRÂCE AU GRAND PUBLIC

Fondé en 2015, l'Observatoire des vers luisants et des lucioles est installé à Talmont-Saint-Hilaire. « C'est le fruit d'un travail commun entre le groupe associatif Estuaire, qui avait déjà une solide expérience en

sciences participatives, et le CNRS, représenté par le chercheur Marcel Koken, davantage tourné vers la recherche scientifique », souligne Fabien Verfaillie (photo), président du Groupe associatif Estuaire.

comprendre les évolutions. » Les données sont ensuite analysées : « Les vers luisants sont des bio-indicateurs : ils sont sensibles à de nombreux paramètres environnementaux. Les observer permet de mieux comprendre l'impact de certains produits utilisés au jardin ou encore de la pollution lumineuse sur la biodiversité », poursuit Fabien Verfaillie.

L'observatoire compte à ce jour environ 10 000 contributeurs réguliers. Depuis sa création, près de 3 800 familles vendéennes ont participé.

asterella.eu



Faire participer le public

Ce programme permet à chacun de contribuer à un travail d'inventaire. « On demande régulièrement à des habitants situés partout en France de compter le nombre de vers luisants présents dans leur jardin par exemple, et de répondre à un questionnaire pour

Voyage... au pays des Flamants roses

Julie ITTY (texte et photos)
dessin : Marine PARION

Descendants de certains dinosaures, les oiseaux sont les représentants d'un groupe très diversifié, comptant plus de 10 000 espèces. De toutes les couleurs et de toutes les tailles, ces animaux singuliers ont toujours fasciné petits et grands ; mais s'il en est bien un qui captive par son originalité, c'est bien le flamant !

Que ce soit grâce à son bec bicornu, sa couleur flamboyante ou sa silhouette incomparable, cet oiseau est l'un des plus connus et des plus populaires au monde.

Il existe six espèces de flamants, qui diffèrent par leur taille et leurs couleurs : le Flamant de James, le Flamant des Caraïbes, le Flamant des Andes, le Flamant du Chili, le Flamant nain et enfin, le très connu Flamant rose, *Phoenicopterus roseus*.

Dans notre belle France vit principalement cette dernière espèce. Emblématique des zones humides, cet oiseau est aussi le symbole de leur conservation. Dépendant des lagunes d'eau saumâtre ou salée pour chaque étape de sa vie, il est vulnérable aux menaces qui pèsent sur ces milieux : le développement industriel, agricole et touristique et le changement climatique.

Mais avant tout, petit zoom sur cet animal fantastique !

Le Flamant rose est un échassier (au même titre que les cigognes, hérons, spatules et autres aigrettes), mais de la famille des *Phoenicopteridae*.

Géant de son état, il mesure en moyenne 90 à 155 cm (max 200 cm) de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles et a une envergure moyenne comprise entre 140 et 170 cm (max 187 cm). Cependant, il ne pèse que 3 kg environ (max 4,4 kg).



Mais d'où vient donc ce nom, « flamant » ? Il viendrait du provençal « flamen(c) », dérivé de « flamma » qui signifie « flamme », en référence à la couleur caractéristique de l'oiseau. Quid du nom de famille de ces oiseaux, les *Phœnicoptéridae* ? La racine latine « *Phœni-* » rappelle la légende du Phoenix, cet oiseau légendaire au plumage de feu, autre allusion au plumage de notre flamant.

Une de ses caractéristiques phares est bien sûr son bec. Saviez-vous qu'il se nourrit à l'image des baleines ? En effet, entre ses deux mandibules et sa langue, sont alignées de fines lamelles en kératine qui servent de filtre, à l'image des fanons des baleines ! Il peut ainsi filtrer l'eau pour récupérer les invertébrés aquatiques et les graines qui s'y trouvent. Parmi ses proies se trouvent notamment les artémies, des petits crustacés qui consomment des algues métabolisant un pigment rouge-orangé, la bactériorubérine. Ce pigment se retrouve alors dans les plumes et le sang de l'oiseau, ce qui lui donne sa couleur si particulière ! Les flamants enduisent aussi leurs plumes d'une huile qu'ils secrètent au niveau du croupion. En plus de servir à l'imperméabilisation et à la protection du plumage, cette huile, riche en pigments, leur permet de se « maquiller » en vue de la saison de parade !



D'un point de vue reproduction, les flamants roses se regroupent tous les ans en colonies de plusieurs milliers d'individus ! Une fois le couple formé (les flamants changent de partenaire chaque année), les parents créent un nid creux avec de la boue aux côtés de leurs congénères. La femelle pond un unique œuf qui est couvé par les deux parents.

Lorsque le petit est assez grand pour gambader, il rejoint la crèche. Eh oui ! Durant la journée, les parents partent chercher de la nourriture à, parfois, 150 kilomètres et laissent leur poussin avec ses camarades. Au crépuscule, ils reviennent le nourrir en le reconnaissant grâce à ses cris.

Beaux... mais vulnérables !

Cependant, ces oiseaux-là sont particulièrement sensibles aux dérangements naturels, comme le passage d'un prédateur, ou anthropiques, comme celui d'humains indiscrets ; un tel événement peut conduire à l'échec total de la reproduction pour toute la colonie.

Les flamants sont également vulnérables aux conditions climatiques et à la nature du terrain : l'augmentation du niveau de la mer et la fréquence des événements climatiques, par exemple, peuvent mettre en péril certaines colonies et modifier la dynamique des populations de flamants.

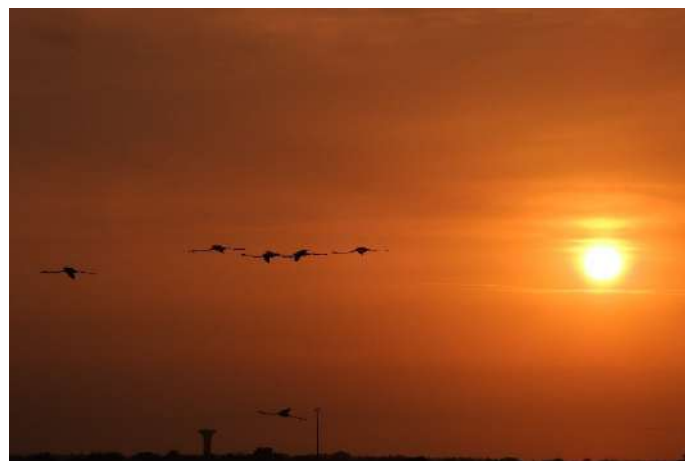
La disparition des zones humides, due au dérèglement climatique ou aux actions humaines directes, est un facteur qui diminue également les zones de reproduction et de nourrissage des flamants. Cela explique que leurs sites de nidification soient rares et très importants.

En France, le seul site de reproduction des Flamants roses se trouve en Camargue ! Si l'essentiel des populations camarguaises de Flamants roses semble relativement sédentaire, une petite partie d'entre eux migrent cependant de l'autre côté de la Méditerranée.

Ces différents points font du Flamant rose une espèce qui reste vulnérable malgré la taille de sa population (600 000 individus dans le monde). Il est ainsi protégé en France et en Europe.

Différents programmes de suivi, notamment de baguage, sont mis en place pour étudier cette espèce, dont l'objectif est de mieux connaître son écologie afin de mieux pouvoir la protéger ! Si vous voyez un Flamant rose bagué et que vous arrivez à lire la bague, vous pouvez vous rapprocher de la Tour du Valat, un institut basé en Camargue qui s'occupe du baguage des flamants français. Vous pouvez envoyer le code de la bague et des photos si possible à l'adresse mail « flamingoring@tourduvalat.org ».

Ainsi, le très original Flamant rose est donc l'ambassadeur de la protection des zones humides, car sa conservation permet, par extension, celle de son milieu et des autres espèces qui y vivent.



Crédits : Julie Itty – Tour du Valat

Celui que certains appellent affectueusement le « Coton-Tige volant » nous rappelle donc que notre environnement est issu d'un équilibre précieux et que chaque espèce a un rôle à jouer dans son écosystème !



Julie Itty

Je suis originaire de l'Hérault. La protection de l'environnement est pour moi une vocation et une histoire de famille. Mon parcours est essentiellement fourni d'expériences ornithologiques mais j'ai à cœur d'élargir mes connaissances à d'autres groupes !

C'est dans cette optique que j'ai effectué mes 2 mois de stage de 1^{ère} année de Master parcours « Bioévaluation des Écosystèmes et Expertise de la Biodiversité » au GAE sur l'inventaire des micromammifères vivant autour des mares.

Julie a maintenant rejoint le conseil d'administration du Groupe Associatif Estuaire comme administratrice.



épisode 4

en ce samedi matin, les casquettes bleues du groupe Estuaire sont réunies pour une initiation au déplacement de pierres lourdes



au cours de séances précédentes de petites pierres plates ont été déplacées, mais comment déplacer de très grosses pierres ?



1 choisir une lourde pierre comme ancrage et ceinturer avec une corde fixée avec un nœud de chaise

2 et prolonger par une autre corde

3 ces cordes sont assemblées avec un nœud de chaise

4 la pierre à déplacer est entourée par des chaînes



mise en place du mouflage

l'ensemble de traction est opérationnel



Didier va coordonner les différentes opérations



prêts à faire glisser la pierre sur les branches



l'équipe tire sur la corde et la grosse pierre avance



la Sécurité est une notion importante qu'il faut prendre en compte,

par exemple en augmentant les chaînages



l'équipe tient le rythme Hop! Hop! Hop! la pierre avance



adaptation de la direction pour la pierre



le travail collectif de traction continue



une tâche essentielle, déplacer les branches de l'arrière vers l'avant



la pierre arrive au terme de son déplacement



la pierre bascule puis glisse sur la glaise



la technique du déplacement d'une grosse pierre est maîtrisée

à bientôt pour poursuivre la rénovation de la pêcherie



L'art et la manière de déplacer en toute sécurité de grosses pierres ! Un vaste problème désormais résolu !

Vous noterez bien sûr que le fin mot de l'histoire, c'est que tout cela n'est qu'affaire d'organisation et de collectif.

Dans l'épisode 5, tout va se compliquer avec l'usage du traineau... doublé d'un cours de matelotage !

L'*Estuaire info* suivant vous fera ainsi découvrir des trésors d'ingéniosités que d'autres avant nous ont dû imaginer également pour édifier les premières pêcheries.



Des micromammifères vivant aux abords des mares¹

Dans notre quête de mieux connaître la faune de notre territoire, nous avons lancé un inventaire des espèces de micromammifères. Comme nous travaillions alors sur les mares, nous avons associé l'un à l'autre des programmes. Il ne s'agit pas des mammifères majoritairement aquatiques comme le Rat musqué² ou le Campagnol amphibie², mais de ceux qui, seulement, fréquentent les abords des mares.

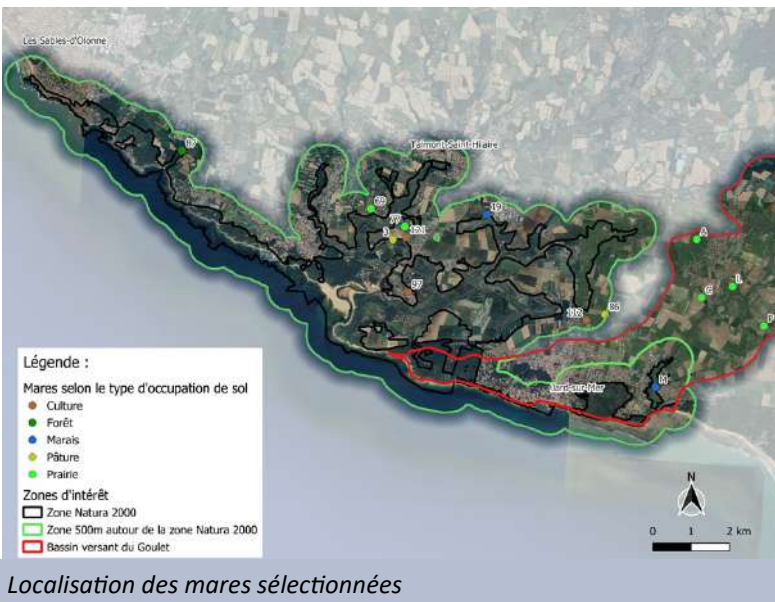
Les micromammifères

Le terme de micromammifères est un concept à géométrie variable ! En effet, pour certains auteurs, ces mammifères ne dépassent pas 100 grammes, alors que pour d'autres, comme le Groupe mammalogique breton, ils pèsent jusqu'à 250 grammes.

En Vendée, 19 espèces de micromammifères ont été recensées : **Musaraignes³ - couronnée et pygmée, Crossope aquatique³, Crocidures³ - des jardins et musette, Lérot, Muscardin, Rats - des moissons, surmulot et noir, Mulot sylvestre, Souris grise, Campagnols - roussâtre, amphibie, agreste, de Gerbe, des champs et souterrain, Taupe d'Aquitaine** (source internet).

Nous restons cependant dubitatifs sur cette proposition de liste qui exclut la **Belette** (60/125 g.), l'**Hermine** (200/320 g.) ou le **Loir gris** (250 g.) alors que le Rat noir (230 g.) et le Rat surmulot (300/500 g.) y figurent !

Notre étude se limitera donc aux espèces de moins de 100g.



Localisation des mares sélectionnées

Le territoire inventorié

L'étude a été réalisée lors du premier semestre 2024 sur la zone Natura 2000 « Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables-d'Olonne et Jard-sur-Mer » (46°25'57.0"N / 1°38'42.0"W) et la partie aval du bassin versant du Goulet (46°25'53.0"N / 1°31'42.2"W). Le site comprend des zones cultivées, des prairies permanentes et pâturées, des marais et des zones urbanisées.

Au total, 14 mares ont été sélectionnées et ont été réparties en 2 lots : le lot 1 était constitué des mares de cultures et de prairies permanentes ; et le lot 2 des mares de marais, forestières et de prairies pâturées. Elles ont été choisies en fonction des autorisations des propriétaires et de leur occupation du sol - celle-ci influençant la présence des micromammifères. Ainsi, au sein du site d'étude, cinq types d'occupation du sol ont été définis : bois, prairie (permanente et pâturée), culture, marais, zone urbanisée.

La méthode

Plusieurs approches ont été nécessaires car l'identification de ces animaux n'est simple qu'en cas de capture... et tous ne se laissent pas nécessairement capturer. Durant la première session de capture, 40 pièges de type « INRA à dortoir » ont été déployés sur 9 mares : 6 mares de prairie et 3 mares de culture. Durant la seconde session de capture, 25 pièges ont été déployés sur 5 mares ; soit 2 mares de pâturage, 2 mares de marais et 1 mare de forêt.

⇒ Pièges INRA :

Les micromammifères sont majoritairement nocturnes ; par conséquent, des pièges INRA avec dortoir en bois étaient posés 6 nuits pour chaque lot de mares, en l'absence de pluie forte. Espacés de 10 mètres, ils étaient placés dans une bande de 5 mètres sur toute la partie accessible des mares, avec l'entrée positionnée de manière aléatoire.

À l'intérieur, un appât constitué de flocons d'avoine, de beurre de cacahuète, d'huile de sardine et de vers de farine était placé, accompagné d'un morceau de pomme pour l'hydratation et de foin et de sciure pour protéger

du froid et de l'eau. Les pièges étaient ouverts le soir, vérifiés et fermés le matin. Lors d'une capture étaient notés : la date, l'heure de relevé, la météo, le lieu, le numéro du piège, le nom du releveur et l'espèce identifiée grâce à une clé de détermination.



Pièges INRA à dortoir

⇒ Tubes à poils :

Le principe des tubes à poils consiste à récolter des poils des individus qui s'y aventurent. Les tubes à poils utilisent le comportement exploratoire des micromammifères vis-à-vis des structures en forme de tunnel. Ils sont peu coûteux, faciles à utiliser, non invasifs et n'ont pas d'impact sur les communautés. De plus, ils permettent de détecter des individus là où les pièges ne le font pas, mais ils ne peuvent remplacer les cages-pièges car l'identification des espèces par les crottes et les poils est difficile ; d'où l'intérêt de coupler plusieurs méthodes.

Positionnés à des endroits stratégiques comme dans des coulées ou à la sortie de terriers, ils ont été placés 6 nuits sur les mêmes mares que les pièges INRA. Ils étaient également appâtés avec le même mélange que pour les pièges INRA. Deux diamètres de tubes à poils ont été utilisés : 32 et 40 mm. En effet, les tubes de 32 mm garantissent que toutes les musaraignes qui passent laissent des poils sur les adhésifs, tandis que les tubes de 40 mm assurent la collecte des poils de tous les campagnols qui passent et de 60% des mulots et souris. En traversant le tube appâté, l'individu laisse donc des poils sur les scotchs double face attachés au milieu du tube.

Les poils collectés étaient identifiés au microscope optique, grâce aux clés de Debrot et de Ballet.

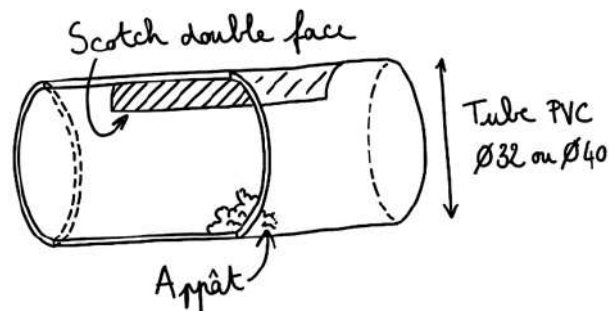


Schéma d'un tube à poils (©Mailis Maugard)

⇒ Tubes à fèces

Les tubes à fèces sont des tubes de 50mm de diamètre, dont le plancher est garni de sable grossier afin de faciliter la rétention des fèces et de limiter leur piétinement. A cause de leur métabolisme rapide, le temps que les micromammifères mangent l'appât présent dans le tube, ils ont inévitablement déféqué pendant ce laps de temps. L'analyse des crottes (formes, tailles, couleurs...) peut permettre d'identifier son auteur.

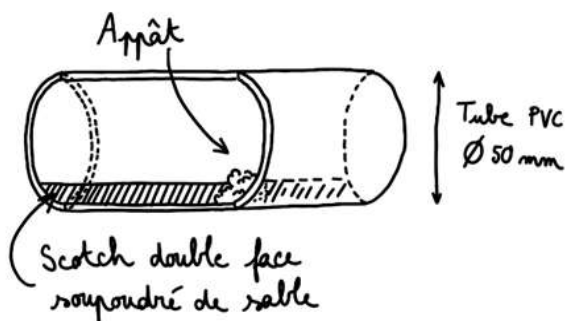


Schéma d'un tube à fèces (©Mailis Maugard)

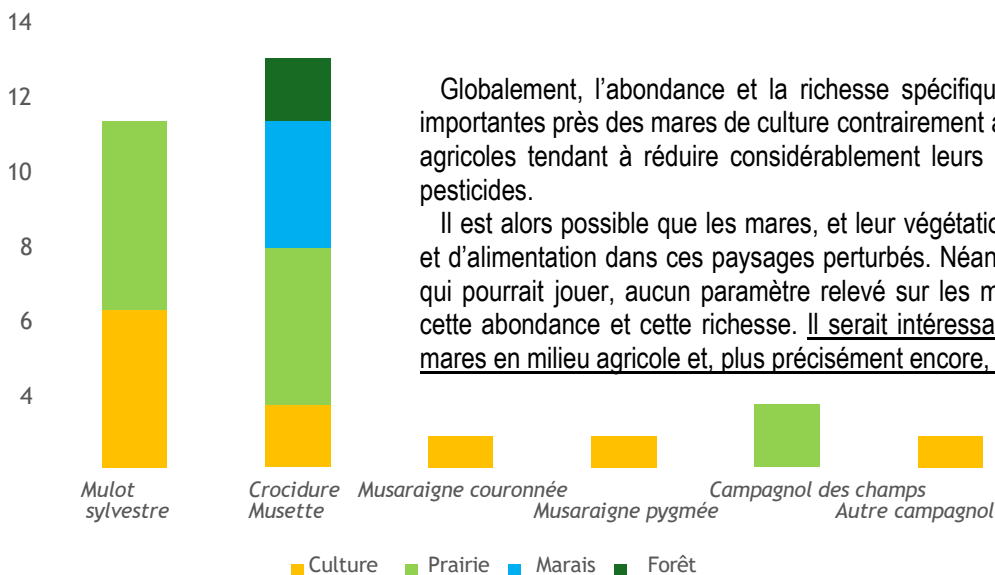
⇒ Recherche d'indices de présence

Tout le périmètre des mares a été prospecté afin de chercher des indices de présence des micromammifères présents et plus particulièrement du campagnol amphibie (terriers, coulées, fèces, réfectories, empreintes), non détectables par les pièges précédents.

Les résultats

Hormis le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) devenu rare et protégé, les autres espèces appartiennent à ce que l'on classe comme biodiversité ordinaire mais pourtant indispensable au bon équilibre de la nature.

Il y a eu au moins 6 espèces contactées : le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*), des crocidures (*Crocidura*), le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), la Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*) et la Musaraigne pygmée (*Sorex minutus*). Côté crocidures, les deux espèces les plus probables sont la Crocidure musette (*Crocidura russula*) et la Crocidure des jardins (*Crocidura suaveolens*). L'analyse des fèces a pu mettre en évidence, en plus, la présence de Souris grises (*Mus musculus*).



Abondance de chaque espèce suivant le type d'habitat dans lequel était situé la mare à partir des captures

Globalement, l'abondance et la richesse spécifique des micromammifères semblent plus importantes près des mares de culture contrairement aux dires de certaines études ; les terres agricoles tendant à réduire considérablement leurs populations en raison de l'utilisation de pesticides.

Il est alors possible que les mares, et leur végétation associée, soient un espace de refuge et d'alimentation dans ces paysages perturbés. Néanmoins, exceptée la couverture en arbres qui pourrait jouer, aucun paramètre relevé sur les mares ne semble influencer positivement cette abondance et cette richesse. Il serait intéressant d'étudier ce potentiel rôle refuge des mares en milieu agricole et, plus précisément encore, suivant le type d'agriculture.

Les pièges INRA ont permis de capturer 45 individus, avec un taux de capture moyen de 13% par nuit (+/- 7,5) alors que les autres méthodes les ont complétés par des espèces non détectées.

Les tubes ont semblé mieux fonctionner que les pièges, mais leur taux de réussite n'est pas significativement différent.

Par ailleurs, ces résultats ont pu être biaisés. En effet, certaines espèces de micromammifères sont difficiles à détecter par les méthodes utilisées en raison de leur méfiance envers les pièges ; la période d'échantillonnage n'était pas la plus optimale car leur présence près des points d'eau est plus importante durant la saison sèche.

Les résultats soulignent aussi la nécessité de mener des recherches complémentaires pour mieux appréhender l'éventuel rôle refuge des mares et autres points d'eau chez les micromammifères pour ainsi argumenter en faveur d'une meilleure gestion de ceux-ci.

1. *Étude interne et complémentaire au suivi des mares.*
2. *Le Rat musqué et le Campagnol amphibie (autrefois appelé « Rat d'eau ») sont en fait deux rongeurs de la famille des Cricétidés (« campagnols »). Le premier est classé invasif, nuisible, mais essentiellement pour l'homme ; le second est protégé, victime des piégeages et empoisonnements sans discernement et la destruction de son habitat.*
3. *Les Musaraignes, les Crossopes et les Crocidures sont de « minuscules » mammifères insectivores de la famille des Soricidés (Musaraignes, au sens large).*

Vous aussi, vous pouvez nous aider et participer à des missions d'inventaires des micromammifère de notre territoire ! Alors, n'hésitez pas à nous contacter.



Mulot sylvestre (Cliché : Mathilde Couzinet)



Histoire d'oiseaux : la Foulque macroule

Liloue DEVEILLE / DC

L'histoire qui va vous être contée montre, une fois de plus, combien le sens écologique, ce n'est pas automatique ! Et que, malgré les campagnes tous azimuts visant à lutter contre la perte de biodiversité, le chemin à faire est extraordinairement long.



Crédit photo : Manuel Tomazzoli

En attendant, faisons mieux connaissance avec l'héroïne malheureuse du jour, la Foulque macroule autrement dit *Fulica atra* pour les spécialistes ; un oiseau aquatique que vous avez sûrement déjà croisé. Peut-être l'avez-vous-même confondu (avec une autre espèce de la même famille) à cause de son physique rappelant... une poule d'eau !

Attendez... Ça ne vous dit toujours rien ? Et si je vous disais plutôt la judelle ou la *jouzelle** ?

Et si je vous parlais de cet oiseau noirâtre au bec blanc surmonté d'une plaque blanche allant et venant sur le lac de Tanchet aux Sables-d'Olonne ? Cette fois, nous y sommes, continuons !

* *c'est bien la prononciation mais en réalité, on devrait écrire jhosèle (dans notre langue poitevine).*

Appartenant à la famille des Rallidés, on la reconnaît donc grâce à son bec blanc surmonté d'une plaque frontale de couleur identique ainsi qu'à sa silhouette sombre et bossue. Si vous l'observez hors de l'eau, vous remarquerez une particularité assez étonnante : ses larges pattes aux doigts lobés, blancs et qui ressemblent presque à des plumes. Le plumage des juvéniles est quant à lui plus voyant puisqu'il est recouvert d'un duvet noir sur le corps, mais sa tête est irisée.

La foulque macroule est un oiseau aquatique qui affectionne particulièrement les eaux peu profondes telles que les marais, les lacs, les étangs, les rivières... car elle y trouve sa nourriture et de quoi bâtir son nid. On la rencontre aussi sur les plans d'eau de lagunage ou de stockage d'eaux usées ! Son régime est principalement végétarien. Il se compose de plantes aquatiques et terrestres, de graines et de fruits. Des petits mollusques, insectes et larves peuvent s'ajouter à ce régime.



Dessin de Liloue Deveille

La reproduction de cet oiseau s'étend de février à septembre. Après avoir migré jusqu'à son site de nidification, le couple, souvent déjà formé, s'installe dans un territoire donné qu'il sera amené à défendre. Une fois cette période terminée, de nombreux juvéniles se rassemblent, souvent aux côtés d'adultes non nicheurs ou ayant terminé leur reproduction. Ces rassemblements postmigration se préparent dès le mois de juillet, mais cette dernière n'aura lieu que plus tard, de septembre à novembre. Les oiseaux qui nichent en France se dirigeront vers le Sud (Espagne, Portugal...) et seront remplacés par des individus qui proviennent d'Europe du Nord. On peut donc observer des Foulques toute l'année en France, mais ce ne sont pas les mêmes individus !

Anecdote Le vol de la foulque est identique à celui du canard plongeur : pour s'envoler, elle doit courir sur l'eau. Cette technique peu discrète et assez lente présente un certain désavantage pour sa survie. C'est pourquoi les déplacements de cette espèce sont principalement nocturnes afin de ne pas attirer les prédateurs comme le Faucon pèlerin, l'Autour des palombes... et l'homme !

Notre histoire d'oiseaux se poursuit donc, mais plus tristement...

Fin octobre-début novembre, une troupe de migrants fit alors halte (prolongée) dans les marais de la Guittière. Peut-être 500 bêtes, occupant alors les plans d'eau d'un marais à poissons et les bossis l'entourant, en guise de reposoir.

Une partie de ce marais avait vocation à accueillir des huîtres en affinage, et on peut tout à fait comprendre que la qualité de l'eau pouvait en être fortement altérée, mais de là à procéder à un abattage en règle ? De très nombreux chasseurs invités à la curée, le mardi 12 novembre dernier, participèrent au massacre de 8 heures à 9 heures 30. Les riverains parlent de 50 à 60 coups de fusils - plus sans doute - sur des oiseaux en vol à fleur d'eau (car ils ne quittent leur plan d'eau que de nuit) et en masse compacte ! On imagine aisément le résultat.

Quand bien même quelques-uns d'entre nous n'approuvent pas vraiment la chasse dans ses grandes lignes et en particulier sur les espèces migratrices, nous avons toujours eu des relations de compréhension avec les chasseurs respectueux de la nature... et ils sont nombreux, je le sais. Mais là ! Un chasseur avouait même ne pas avoir ramassé les foulques qu'il venait d'abattre... Quelle publicité pour une activité de moins en moins en phase avec nos sociétés actuelles !

Ceux qui, dans certaines associations environnementales, se cachent derrière le fait que la Foulque macroule est toujours classée « gibier », et n'osent dire mot, me scandalisent tout autant. Pour rappel, le site jouxte un espace naturel sensible (ENS), est en site classé, en site Natura 2000 et bientôt en Grand Site de France ! Quelle publicité !

On aurait pu procéder à un effarouchement en fin de journée, peut-être plusieurs jours de suite... et avec des bénévoles nombreux ! Non, un ball-trap sur plateaux vivants était effectivement plus générateur d'adrénaline !

Mais comment en est-on arrivé là ? **Puisse l'histoire ne plus se renouveler.**

Pas assez discrète, l'affaire a fuité au niveau national sur des réseaux sociaux, dont un consulté par plus de 25 000 personnes. Elle a scandalisé partout et dans toute la France « naturaliste » ! Mais comment en aurait-il pu être autrement ?

Si, sur environ 21 000 000 d'animaux tués en France* dans le cadre de la chasse, l'essentiel est élevé à ces fins ou est notoirement nuisible à nos activités (sanglier, lapin de garenne), il reste cependant des cas où l'animal connaît des baisses notoires de ses populations alors que se poursuit une pression de chasse irraisonnable, plus particulièrement sur des espèces migratrices comme les grives : la Grive musicienne - 6% en 18 ans** ou la Grive mauvis avec une baisse de plus de 30% en 10 ans qui, elle, est considérée d'ailleurs comme quasi menacée.***

* Source : ONCFS

** Source : Vigie Nature

*** Source UICN



*Foulque macroule sur son nid
(d'après un cliché de Manuel Tomazzolli)*



Conseil d'administration du 26 octobre dernier, parmi les sujets évoqués, discutés ou décidés :

- ⇒ Validation du contrat de volontaire du service civique au 2 janvier 2025 pour Elisabeth GUERIN (originaire de la région nantaise) et Emma BOUREUX (une languedocienne des environs de Montpellier).
- ⇒ Validation pour pratiquer l'intermédiation du service civique : après accord administratif, le GAE pourra prendre et confier des volontaires à des structures non agréées. Deux structures se sont déjà positionnées.
- ⇒ Comme tous les ans, des statistiques sont établies sur la composition du conseil d'administration élu du GAE (20 membres) ; ainsi, pour l'exercice en cours, on note :
 - * Égalité femmes/hommes parfaite (10 de chaque)
 - * Domiciliation : 45% Vendée Grand Littoral ; autres Vendée = 10% ; autres départements : 35%.
 - * Âge : moins de 35 ans = 40% ; 35-65 ans = 20% ; plus de 65 ans = 40%.
 - * Activité : actifs avec emploi = 45% ; étudiants et demandeurs d'emploi = 15% ; retraités = 40%.
 - * 50% des membres du CA ont été, à un moment donné, salariés, volontaires du service civique ou stagiaires du Groupe Associatif Estuaire ou d'une de ses composantes associatives.

Ces statistiques n'intègrent pas les membres cooptés.

Avec « Estuaire », donnez un avenir à notre patrimoine :

- Restauration de la pêcherie de la République,
- Lutte contre les espèces invasives et nuisibles,
- Inventaire de notre biodiversité,
- Restauration de milieux naturels (dunes, mares...),
- Suivi du trait de côte,
- Sciences participatives et éducation à l'environnement,
- Et plein d'autres choses encore !

En faisant un don* avant le 31 décembre prochain, vous contribuez à cet avenir !

(Vos dons sont fiscalement déductibles dans les limites imposées par les règles en vigueur ; pour toute demande de renseignements : association.estuaire@gmail.com ou 02 51 20 74 85.)



GRUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE

rue de Louza - Le Port de la Guitière - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

☎ 02 51 20 74 85 / association.estuaire@gmail.com et sentinelle@estuaire.net

Découvrez les sites d'Estuaire : www.estuaire.net, www.sentinelledelestuaire.fr, www.observatoire-asterella.fr et www.asterella.eu